

TRABEC FLASH

Bulletin d'information périodique n° 346 – OCTOBRE 2026

Heure d'hiver : dans la nuit du samedi 24 au dimanche 25 octobre 2026 (à 3 h du matin, il sera 2 h).



CONSEIL MUNICIPAL

Le dernier Conseil Municipal s'est tenu le **28 Septembre 2026**.

Les comptes-rendus sont consultables en Mairie ainsi que sur le site internet de Villey-le-Sec.

Nous rappelons que les séances du Conseil Municipal sont ouvertes à tous les habitants.

A VOS AGENDAS ...

Le **Secrétariat de Mairie** sera **fermé** du 20 au 23 Octobre inclus ET le 27 Octobre.

Une **permanence des élus** aura lieu le 20 Octobre mais **celle du 27 Octobre n'aura pas lieu**.

Prochaine Réunion Publique : le 14 Décembre à 20 H à la Salle des Fêtes.

Nous comptons sur votre présence pour poursuivre nos échanges ensemble.

ARRETES PREFECTORAUX

10 septembre 2026 :

- Interdiction temporaire de circulation des véhicules transportant du matériel de sons à destination de rassemblement festif à caractère musical (teknival, rave-party) non autorisé dans le département du 11 septembre 2026 au 4 janvier 2027
- Interdiction temporaire de rassemblement festif à caractère musical (teknival, rave-party) non autorisé dans le département du 11 septembre 2026 au 4 janvier 2027

1^{er} octobre 2026 :

- Sécheresse - Niveau de CRISE maintenu sur la zone Moselle amont et Meurthe 2/2



COMPOSTEUR DE BIO-DECHETS

L'inauguration du composteur de bio-déchets, installé en haut de la rue du Fort à côté des conteneurs, a eu lieu le **Samedi 26 Septembre**. Une quinzaine d'habitants y ont participé.

La CC2T a rappelé les consignes de tri et le fonctionnement du composteur : Après chaque dépôt de bio-déchets, il convient d'ajouter une pelletée de broyat de bois, disponible dans le second composteur.

Pensez à passer en Mairie pour venir récupérer vos seaux d'apport de bio-déchets !

Cette rencontre a également permis de rappeler les bonnes pratiques concernant les conteneurs à verre, à papier et les emballages plastiques et métalliques.

A ce sujet, nous avons constaté que le conteneur à papiers et cartons est souvent plein. Nous vous rappelons que **les cartons déposés doivent respecter une taille de 40 cm**. Les gros cartons sont à déposer en déchetterie.



POINT DECHETS VERTS

Un nettoyage complet de la plateforme et du talus situé à l'arrière a été réalisé le **29 Septembre**.

Afin de préserver cet espace, merci de ne déposer aucun déchet au-delà de la rubalise, notamment sur le talus.

Pour faciliter le dépôt et optimiser l'espace disponible, pensez également à **déposer vos déchets verts en commençant par le fond de la plateforme**.

Pour rappel, seuls les déchets verts sont autorisés. Nous constatons encore la présence de sacs de ciment, pots en plastique, cagettes, plastiques et emballages !! Ces déchets doivent être déposés dans les filières appropriées.

REFECTION DES CHEMINS BLANCS

Les Chemins du Château d'Eau et de la Batterie Nord ont été **entièrement réhabilités**.

Une barrière a été ajoutée Chemin du Château d'Eau pour sécuriser la circulation.



COMPTAGE ROUTIER : Traversée de notre Village



Vous avez peut-être aperçu la pose de petits boîtiers gris rue de Toul, rue de Maron et rue de la Gare !!

Ils ont été mis en place, pour une durée de 3 semaines, pour pouvoir effectuer un comptage du nombre de véhicules, le type (VL ou PL) et le sens de circulation.

Les données serviront à alimenter les réflexions de la Commission Sécurité.

Il y a également, du 13 au 27 octobre, la mise en place d'une écluse expérimentale rue de Maron pour voir l'effet sur le comportement des automobilistes.



SONDAGE « BOITE A IDEES ENFANCE-JEUNESSE »

Il est encore temps de répondre au sondage pour recueillir l'avis, les demandes et les attentes des petits et grands de notre village. Ce sondage est à déposer dans la boîte aux lettres de la Mairie.

Le sondage est disponible dans le Trabec Flash n°345 de Septembre 2026 et accessible sur le site de la Mairie.





POINT SUR LES SONDAGES :

« Remplacement de la machine à pizzas » et « Diffusion des Trabecs Flash »

En Août 2026, nous vous avons donné l'occasion de vous exprimer par le biais de 2 petits sondages. Vous aviez jusqu'au 30 Septembre pour nous faire part de vos envies et de vos idées.

Aujourd'hui, nous pouvons vous dire que, sur 196 familles du village (427 habitants), **une cinquantaine de foyers nous ont fait un retour de leurs souhaits ...**

Pour le « remplacement de la machine à pizza », la mise à disposition d'une machine à œufs est en tête.

Pour la « diffusion des Trabecs Flash », il y a une égalité entre « distribution dans la boîte aux lettres » et « envoi sur les mails personnels ».

Dans les mois à venir, nous allons tenter de répondre au mieux aux souhaits des personnes qui se sont exprimées. Nous les remercions pour leur participation.



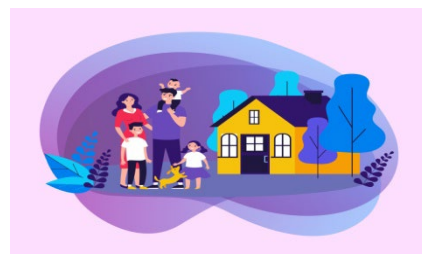
CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

A toutes et tous, nous vous donnons **rendez-vous le 11 Novembre à 11 H 00 sur la place du village** pour la traditionnelle Cérémonie.

Après la Cérémonie, nous nous retrouverons à Salle de la Batterie Sud pour le Pot de l'Amitié.

ET ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Ce Pot de l'Amitié sera l'occasion d'accueillir **les nouveaux habitants qui sont arrivés dans notre village en 2026**. Nous pourrons faire connaissance et échanger ensemble.



A ce titre, nous invitons toutes les personnes nouvellement arrivées dans notre commune à se faire connaître en mairie dès à présent, directement pendant les heures d'ouverture ou par mail à l'adresse mairie@villeylesec.fr



REUNION PUBLIQUE « MOBILITE »

La Communauté de Communes (CC2T) nous propose de venir vous présenter ses services le **10 Novembre 2026 à 18 H, Salle de l'Ecole**.

Retrouvons-nous pour échanger sur ce sujet.



RAPPEL : LES 6 NUITS DU TOULOIS

Après Jaillon et Chaudeney-sur-Moselle, nous vous rappelons que notre village sera étape le **Mardi 27 Octobre 2026**.

Venez nombreux sur le parcours pour encourager les participants ... 😊



REPAS DES AINÉS : ON NE VOUS OUBLIE PAS ... !! 😊

Le Maire et toute l'équipe municipale ont le plaisir de vous annoncer que le traditionnel repas des aînés, offert par la Municipalité, est **reconduit**. La date et le lieu restent à définir.

Une invitation personnalisée sera adressée à tous les habitants nés en 1960 ou avant, ainsi qu'à leurs conjoints.

Si vous êtes **nouvellement résident dans notre commune**, faites-vous connaître en mairie dès à présent, pendant les heures d'ouverture ou par mail à l'adresse mairie@villeysecc.fr



Déchets alimentaires

Dépôt sur site de compostage partagé

Déchets acceptés ✓



peaux/pelures de fruits (y compris agrumes)



coquilles d'œuf, de noisettes, de noix



épluchures de légumes



légumes et fruits gâtés



restes de repas cuits et crus



pains



essuie tout



plantes fanées (plante avec terre et racines, sans pot)



marc de café et thé (avec filtre papier)



bouquets de fleurs fanées

À ne pas mettre ✗



sacs dits « biodégradables »



excréments



litières

Emballages



capsules en aluminium



huiles de friture usagées



Déchèterie

Sites de compostage partagés

→ En accès libre

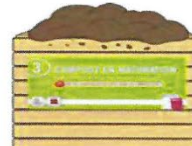
→ Je dépose les déchets acceptés **sans sacs plastiques** (même ceux dits biodégradables) dans le bac de dépôt et j'alterne avec des couches de broyat pris dans le module 2.



bac de dépôt



réserve de broyat



bac de maturation

LOCALISATION

Liste des sites de compostage partagé



Équipements



Un bioseau vert est fourni gratuitement à chaque logement.



Un(e) référent(e) est identifié(e) et assure le suivi du site. Pour cela, il(elle) bénéficie d'une formation et est à même d'apporter des conseils (si vous souhaitez devenir référent(e) ou si vous constatez un dysfonctionnement, contactez la CC2T).

Contact CC Terres Tolloises
au 03 83 43 23 76
contact@terrestolloises.com

Retrouvez également des infos sur le site www.villeysecc.fr et sur l'Application INTRAMUROS.

